

**EDITORIAL**

Avec environ 100 millions d'utilisateurs dans le monde, Internet continue son développement exponentiel.

Lorsque le Conseil Général a décidé de faciliter l'introduction des technologies de l'information en Haute-Savoie, il s'agissait de donner d'abord aux enseignants et aux élèves les moyens d'utiliser ces technologies. Cette opération a été la première expérience française en termes de déploiement qualitatif et quantitatif :

[www.cur-archamps.fr/edres74](http://www.cur-archamps.fr/edres74)

**Aujourd'hui, par extension,** ce sont les services publics qui bénéficient de cette initiative :

- les mairies et les EPCI : en partenariat avec l'Association des Maires.

- le tourisme : en partenariat avec l'Agence Touristique Départementale et l'Union des Offices de Tourisme, et Syndicats d'Initiative.

**Demain, nos enseignants et nos élèves** auront la satisfaction d'avoir travaillé pour que les générations qui exerceront une activité professionnelle dans quelques années n'abordent pas la vie active avec un handicap fondamental.

Nos administrations seront en réseau, avec une volonté d'être plus proches du public. Le service public en ligne 24h/24h et 365 jours par an, n'est ce pas aussi un objectif de premier ordre pour un vrai service public ?

Quant aux touristes qui préparent leurs vacances, ils trouvent de plus en plus d'informations sur Internet grâce au site Web de l'ATD : [www.cdt-hautesavoie.fr](http://www.cdt-hautesavoie.fr)

**Pour vous tenir informés** des avancées de ces projets NTIC pilotés par le Centre de Ressources Informatiques de l'AED, nous avons conçu cette lettre en espérant que vous prendrez plaisir à la lire.

Vous la retrouverez bientôt en ligne à l'adresse : [www.cri.cur-archamps.fr](http://www.cri.cur-archamps.fr)  
Alors bonne lecture ! ■

**EDUCATION RESEAU 74**

## Une expérience pilote en Haute-Savoie !



Depuis 1995, un projet de raccordement à l'Internet a été lancé, dans le cadre d'un partenariat Éducation Nationale, Conseil Général de la Haute-Savoie, visant, dans un premier temps, à évaluer l'intérêt pédagogique de l'outil et, dans un deuxième temps, à offrir un accès au réseau Internet à tous les établissements scolaires de Haute-Savoie qui le souhaitent. > [page 3.](#)

## Les trois missions du CRI

La Mission Technologies de l'Information et de la Communication du Conseil Général a été créée en janvier 1997.

Cette mission est aujourd'hui regroupée avec le Centre de Ressources Informatiques (CRI) du Centre Universitaire et de Recherche d'Archamps au sein de l'Agence Economique Départementale (CRI-AED).

Trois activités ont été développées pour répondre aux souhaits des élus du Conseil Général de voir les services publics du Département et en priorité l'éducation et les collectivités entrer résolument dans le 21ème siècle.

**1. Une activité de laboratoire de recherche** et d'intégration qui développe des solutions adaptées à un déploiement rapide des technologies pour des groupes d'utilisateurs nombreux.

**2. Une activité de fournisseur d'accès et de services Internet** pour les services publics.

**3. Une activité de formation** destinée à des utilisateurs ou à des formateurs qui répercutent ensuite la formation reçue dans la collectivité ou le groupe d'utilisateurs dont ils ont la charge. ■



# Un serveur dédié à la communication!

Communiquer c'est rendre commun, transmettre ou faire connaître, explique le dictionnaire.

Dans ces définitions, sont contenus en germe, les grands modes opératoires qui sont pratiqués aujourd'hui dans le domaine de l'échange des données numérisées.

Rendre une information commune à plusieurs personnes, c'est leur donner la possibilité d'y accéder ; l'information est stockée sous forme de documents ("pages") reliés entre eux par une logique, disponible pour tous et accessible de tout point de la planète ; c'est le web. Dans ce mode de communication, l'information réside en un endroit accessible par tous, et, pour y accéder, chacun doit faire une démarche volontaire vers cette information.

Ce mode de communication ressemble à l'organisation d'un office du tourisme, qui détient de multiples informations, le plus souvent classées, disponibles pour tous les visiteurs qui font la démarche de venir se renseigner.

L'autre grand mode de communication est le courrier électronique, l'équivalent des services de la poste. Dans ce mode, le destinataire de l'information tient au contraire un rôle passif, attendant que le "courrier" soit déposé dans sa boîte postale.

In fine, le destinataire doit quand même avoir la démarche de relever sa boîte postale, mais il accède ainsi à un domaine privatif, à l'inverse d'une visite à un serveur web.

A travers ces deux exemples d'échange d'information numérique, on se rend compte que nous avons reproduit sur les réseaux électroniques le mode d'organisation social qui existait déjà avant l'avènement de ces technologies.

En poussant cette logique encore un peu plus loin, on peut assez vite se rendre compte qu'il va être utile, sinon indispensable, de se doter d'une bonne dizaine de "services d'information" comme le service de l'annuaire, des envois de messagerie groupés, etc.

Toujours dans le cadre de cette logique, on trouve, généralement à l'échelle d'une commune (voire d'un quartier), l'ensemble des services de communication que sont la poste, l'office du tourisme, etc. Dans le cas contraire, et, c'est l'exemple des petites communes, les citoyens sont obligés d'effectuer des déplacements plus longs, et donc plus coûteux, pour accéder à de tels services, gérés par des organisations sociales qui ont les capacités (commune plus importante).

Enfin, nul ne viendra contester le besoin incontournable que nous avons de communiquer, qu'il soit économique, social ou culturel. Qui n'a pas, en effet, emprunté une route ou un chemin, reçu ou déposé une lettre, téléphoné ?

C'est la raison qui a poussé le CRI de la Haute-Savoie à mettre une grande priorité sur le programme de travail concernant la mise au point

d'un serveur de communication. Il est donc utile de comprendre que les moyens numériques de communication représentent une étape importante dans l'organisation sociale des communications

entre les hommes, dont les principales qualités reposent sur les faibles coûts et la grande mobilité des échanges.

Mais, dans le même esprit que le nécessaire apprentissage de la conduite automobile (grand moyen de communication s'il en est), il faut se convaincre de l'aussi impérieuse nécessité d'un apprentissage de la navigation sur les routes électroniques de

l'information. Un serveur de communication (ordinateur configuré avec un certain nombre de logiciels fonctionnellement orientés vers la communication, chacun d'entre eux assurant une tâche spécifique de communication), trouve donc naturellement sa justification à fonctionner dans une organisation ou une entreprise.

Il procure à l'utilisateur une grande facilité d'accès aux outils de communication tout en réduisant les coûts ; il offre différents modes de communication, correspondant à autant de besoins ; son utilité est indépendante du métier pratiqué.

**Le choix du CRI s'est porté sur des logiciels de communication libres, qui permettent plus de sécurité, d'économies, de pérennité et d'évolutivité.**

Ce serveur de communication s'intègre dans une organisation qui, d'une part libère l'établissement (propriétaire du serveur) de sa gestion technique, d'autre part, offre une totale maîtrise éditoriale à l'établissement avec des outils de gestion éditoriale ergonomiques. ■

Jean-Claude Fernandez  
Centre de Ressources Informatiques

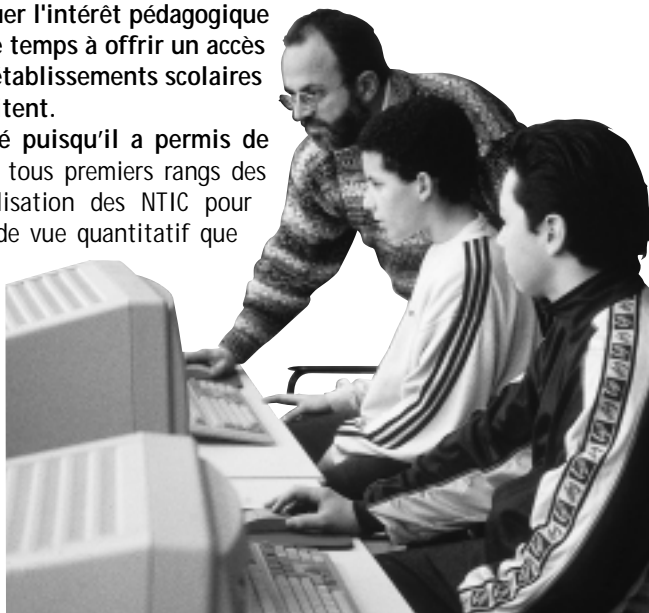
Il est donc utile de comprendre que les moyens numériques de communication représentent une étape importante dans l'organisation sociale des communications entre les hommes.

# Une expérience pilote en Haute-Savoie !

> page 1. Dans le cadre d'un partenariat Éducation Nationale et Conseil Général de la Haute-Savoie, un projet de raccordement à l'Internet a été lancé en 1995. Ce projet visait dans un premier temps à évaluer l'intérêt pédagogique de l'outil et dans un deuxième temps à offrir un accès au réseau Internet à tous les établissements scolaires de Haute-Savoie qui le souhaitent.

Cet effort se voit récompensé puisqu'il a permis de conduire la Haute-Savoie aux tous premiers rangs des départements concernant l'utilisation des NTIC pour l'enseignement, tant du point de vue quantitatif que par la qualité des usages pédagogiques.

Et c'est ainsi que chaque année les productions des établissements remportent des prix nationaux : Nets d'Or à l'école 1999, 2ème prix du concours Vasco de Gama 1998, Bug de Bronze au Futuroscope de Poitiers 1998, Prix " La route du futur " 1997...



## Le projet

**1995/96, première année d'expérimentation :** 44 établissements.

**1996/97, l'extension du projet :** 102 établissements.

**1997/98, vers la systématisation et le raccordement** des réseaux informatiques pédagogiques.

**1998/99, vers la mise en place de serveurs de communication** dans les établissements.

À ce jour, plus de 220 écoles et établissements scolaires publics et privés sont raccordés à l'Internet :

- 30% des écoles élémentaires (140 écoles)
- 80% des collèges
- 95% des lycées
- 50 réseaux connectés
- plus de 1500 adresses électroniques créées
- un site web :

<http://www.cur-archamps.fr/edres74/>

## Les clés d'une réussite

Trois points sont, à mon avis, les clés de la réussite du projet EdRes 74.

Une attente des enseignants : à l'origine de ce projet il y a, et c'est fondamental, l'engagement d'équipes d'enseignants. Enseignants volontaires pour introduire et expérimenter l'usage d'Internet.

Un partenariat Éducation Nationale / Collectivités locales : le projet est conduit par un ensemble de partenaires, chacun apportant, dans son domaine de compétences, sa pierre à l'édifice (l'Inspection Académique, le Conseil Général de la Haute-Savoie avec le Centre de Ressources Informatiques, le CDDP, le rectorat avec le CARMi et la MAFPEN, les municipalités).

Au total : un partenariat qui permet une évolution maîtrisée du projet, maîtrise technique et maîtrise des coûts.

Un accompagnement du projet : introduire l'Internet dans les établissements c'est, au-delà de la mise en place matérielle de la connexion, un accompagnement par des enseignants : répondre aux problèmes techniques, assurer la formation des enseignants, développer et animer la mise en réseau des établissements. ■

✍ *Jean-Claude Rossignol*  
*Inspection Académique de Haute-Savoie.*

**Les Nets d'Or de France Télécom : la Haute-Savoie à l'honneur !**

Dans le cadre de l'opération EDRES 74 liant le Conseil Général de Haute-Savoie, l'Inspection Académique et le Rectorat, les élèves des écoles, collèges et lycées bénéficient des moyens du CRI pour l'accès à Internet et de nombreuses ressources qui facilitent le travail des enseignants.

Ils en ont fait très bon usage, si l'on en croit les résultats du concours national des Nets d'Or organisé à l'occasion de la fête de l'Internet.

Catégorie Ecoles :

**Ecole maternelle d'Anthy sur Léman**

Lauréat national

[www.cur-archamps.fr/edres74/ecoles/empanthy/](http://www.cur-archamps.fr/edres74/ecoles/empanthy/)  
[empanthy/welcome/welma.htm](http://empanthy/welcome/welma.htm)

Catégorie Collèges :

**Collège Jean-Marie Moliet de Boège.**

Lauréat Académie de Grenoble

[www.cur-archamps.fr/edres74/actualit/netdor.html](http://www.cur-archamps.fr/edres74/actualit/netdor.html)

Catégorie Lycées :

**Lycée privé Les Cordeliers de Cluses**

Lauréat Académie de Grenoble

[www.cur-archamps.fr/edres74/actualit/netdor.html](http://www.cur-archamps.fr/edres74/actualit/netdor.html)

Visitez leurs sites, facilement accessibles à partir de cette page :

<http://www.cur-archamps.fr/edres74/actualit/netdor.html>

De l'avis même des membres du jury académique auquel participaient Michel Glever et Jean Claude Rossignol, on les visite par pur plaisir.

# Université d'été Lém@n 99

16.17 SEPTEMBRE 99

Le Centre de Ressources Informatiques et l'Observatoire Stratégique de la Sous-Traitance s'associent pour vous inviter au colloque "Internet et l'Intelligence Economique" qui aura lieu les 16 et 17 septembre 1999 au Centre Universitaire et de Recherche d'Archamps.

Cette manifestation qui intéresse les entreprises, les acteurs du développement économique, les élus et les collectivités territoriales s'inscrit dans le prolongement de l'Université d'Eté Lém@n 98 qui avait rassemblé 300 participants.

**Programme et inscriptions :**  
**CRI** - Centre Universitaire et de Recherche 74166 Archamps.  
Tél. 04 50 31 56 30  
leman99@cur-archamps.fr

OSST - 750 avenue de Colomby  
74300 Cluses - Tél. 04 50 98 10 76  
osst@cur-archamps.fr

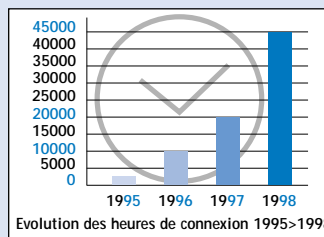
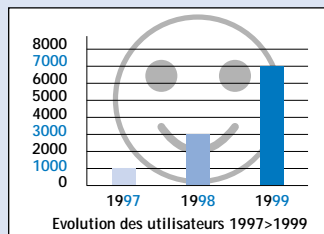
Le nombre de places étant limité, un formulaire de préinscription est proposé à :

<http://www.cri.cur-archamps.fr> ■

Centre de Ressources Informatiques

## Les chiffres extraits du bilan 98

- 5 personnes
- 3000 utilisateurs connectés (1000 en 1997)
- 45000 heures de connexion (20000 en 1997)
- 1317 hommes/jours de formation (soit un équivalent de 1317 personnes ayant reçu une journée de formation)
- 13 stages étudiants pour 41,5 mois de stage.



### Nos prévisions pour 1999

- 90000 heures de connexion
- une centaine de réseaux connectés
- augmentation de la puissance de traitement du centre
- doublement de la bande passante et de l'espace disque
- 4 emplois jeunes en formation pour assurer l'avenir ! ■

## La formation : une étape vraiment indispensable

Afin d'accompagner l'appropriation des outils de communication utilisés sur les réseaux, le Centre de Ressources Informatiques propose des formations aux utilisateurs.

Les actions de formation en 1998 ont concerné l'Education Nationale (12 jours), l'Association des Maires et les villes ou communes (10 jours), le Conseil Général (4 jours), les services de l'Etat et les hôpitaux (2 jours), le secteur touristique avec l'UDOTSI et l'ATD (9 jours).

Les prochaines sessions de formations sont :

### INTERNET PRATIQUE (2 jours)

Pour un apprentissage des principaux outils de l'Internet (navigation, courrier électronique, ftp, forums, moteurs de recherche...)  
• 11 et 12 octobre 1999

### PROGRAMMATION EN LANGAGE HTML (2 jours)

Comment réaliser vous-même votre serveur et maîtriser votre éditorial.  
• 14 et 15 juin 1999  
• 25 et 26 novembre 1999

### COMMUNICATION ET COURRIER ELECTRONIQUE VIA INTERNET (1 jour)

Cours d'approfondissement sur l'usage du courrier électronique  
• 16 novembre 1999

Des journées de formation aux outils d'Internet et à l'usage du courrier électronique sont possibles les :

- 13 et 14 septembre 1999
- 20 et 21 septembre 1999
- 27 et 28 septembre 1999
- 04 et 05 octobre 1999
- 18 et 19 octobre 1999

Pour vous inscrire, contactez le Centre de Ressources en écrivant à [cri-info@cur-archamps.fr](mailto:cri-info@cur-archamps.fr) ou téléphonez au : 04.50.31.56.30. ■

### AGENDA

Au premier semestre le CRI a participé à de nombreuses réunions et manifestations aux côtés de l'éducation et des collectivités. Quelques dates :

- > 27/01 : rencontre avec les responsables NTIC de la Savoie.
- > 28/01 : présentation de l'expérience de la Haute Savoie en matière d'introduction des technologies de l'information dans l'éducation aux 8<sup>èmes</sup> rencontres de l'Observatoire des Télécommunications dans la Ville au CNIT - La Défense.
- > 18/02 : visite du Préfet de la Haute-Savoie au CRI.
- > 03/03 : réunion avec les responsables des bêta tests de l'opération Linux edu.
- > 11/03 : présentation à l'Inspection d'Académie du plan de déploiement du serveur de communication développé sous Linux par le CRI.

> 12/03 : présentation à la Commission Education du Conseil Général.

> 16/03 : réunion du Comité de Pilotage de l'opération CoRes74, opération de déploiement des technologies de l'information dans les villes, communes et EPCI.

> 16/03 : réunion du Comité de Pilotage de l'opération Entres, opération mise en place avec la CCI pour définir les moyens à mettre en œuvre en faveur des entreprises du Département.

> 18/03 : inauguration du site web de la ville d'Annemasse.

> 19/03 : le CRI participait au jury Internet des Nets d'Or organisés par France Telecom. Avec plaisir... tous les vainqueurs académiques étaient des établissements de Haute-Savoie.

> 22/03 : visite du Secrétaire d'Etat à l'Education du Land de Saxe (Allemagne) en présence du Député Claude Birraux.

> 23/03 : jury du concours web inter établissements - sections BTS organisé par le Lycée des Glières.

> 1/04 : présentation du CRI au Conseil Général de Charente à Angoulême.

> 1/04 : journée éducation avec les personnes ressources du 1er degré.

> 11/05 : participation à la journée sécurité réseaux à Lyon.

> 15/04 : présentation du bilan à la Commission de l'Economie du Conseil Général.

> 29/05 : réunion de coordination de l'opération Edres74 avec l'Inspection d'Académie et le Rectorat.

> 26/05 : assemblée Générale de l'Agence Economique de Haute-Savoie.

> 7/06 : présentation au Conservatoire d'Art et d'Histoire à l'attention des Conseillers Généraux. ■

### rése@ux.74

La lettre des technologies de l'information

Publication gratuite - N° d'ISSN : en cours.

Directeur de la Publication :

Paul Rivier, Président de l'Agence Economique Départementale Haute-Savoie.

Rédaction : Centre de Ressources Informatiques - Bâtiment Le Salève  
74 166 Archamps - Tél. : 04.50.31.56.30

Email : [cri-info@cur-archamps.fr](mailto:cri-info@cur-archamps.fr)

Web : [www.cri.cur-archamps.fr](http://www.cri.cur-archamps.fr)

Siège : Agence Economique Départementale  
BP 2444 - 74041 Annecy Cedex.

Tél. : 04.50.33.50.21 - Fax : 04.50.45.23.30

Edité avec le concours du Conseil Général de la Haute-Savoie.

Credit photos : Gilles Piel.